

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

Chers spectateurs,

La magie du direct reste irremplaçable ! Pour autant, le rappel de quelques règles essentielles de « savoir-être » ne saurait nuire à ce qui doit demeurer avant tout le partage de moments artistiques et conviviaux que *Les Résonances Saint-Martin* vous proposent chaque année à la collégiale.

L'achat d'un billet de la saison des *Résonances Saint-Martin*, que ce soit sur place ou par internet, suppose dès lors votre adhésion totale à la charte du bon spectateur qui suit, que vous pourrez retrouver également sur le site internet de la collégiale Saint-Martin.

Permettez-nous d'avoir choisi de placer sous le signe de l'humour ces quelques principes du « savoir partager » ensemble.

Belle et agréable saison à tous !

L'ABÈCÉDAIRE DU BON SPECTATEUR

A AMABILITÉ

Laissez votre mauvaise humeur à l'entrée et préférez le sourire ! Chers spectateurs, vous venez d'abord pour passer un agréable moment dans un lieu magnifique. Alors, dé-com-pré-ssez !

B BILLETS

Gardez-les sur vous jusqu'à la fin du spectacle. Ils pourront vous être demandés à tout moment, notamment si vous sortez de la collégiale. Et si vous les imprimez (billetterie en ligne), vérifiez bien la qualité de l'impression, au risque qu'ils soient invalidés lors du scan de contrôle à l'entrée.

BONBONS

= bruits de papiers froissés ! Pour parer à toute hypoglycémie ou maux de gorge, préférez-les sans papiers dans vos poches.

C CASQUETTES, CHAPEAUX, COIFFURES

Évitez si possible le chignon choucroute et enlevez votre couvre-chef en entrant dans la collégiale ! Par marque de respect comme quand on entre chez des gens, et pour éviter de gêner le ou la voisine du rang derrière vous.

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

COMPORTEMENT

L'accès aux spectacles des *Résonances Saint-Martin* induit une tenue correcte et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public. La collégiale Saint-Martin se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne ivre, violente – physiquement ou verbalement – ou sous l'emprise de tout produit illicite.

Toute attitude pouvant nuire au bon déroulement du spectacle ou au confort du public sera immédiatement sanctionnée d'une exclusion de la collégiale.

CIGARETTES

Mêmes électroniques, les cigarettes ne sont pas autorisées dans la collégiale.

D DISCRÉTION

Elle s'impose dans tous les lieux publics... La collégiale Saint-Martin en est un !

DÉDICACES

À l'issue du spectacle, possibilité d'acheter et de faire dédicacer par l'artiste le CD du concert.

E ENFANTS

Il n'y a pas d'âge pour découvrir la musique et les arts. Mais pour éviter les « ça finit quand ? » avant la fin du 1^{er} mouvement, assurez-vous bien de

l'adaptation du programme à l'âge de vos enfants !

F FRAUDEURS

Les conditions tarifaires diffèrent selon les spectacles et les publics. Sans justificatif à produire, tout contrevenant sera prié de s'acquitter du complément tarifaire, sous peine d'exclusion.

G GRIGNOTAGE

À effectuer en dehors de la collégiale Saint-Martin.

H HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à se faire connaître lors de leur réservation. Un accès facilité et des places leurs seront réservées, ainsi qu'à un accompagnateur.

I INVITÉS

Aucun organisateur de spectacle ne peut s'acquitter d'un certain nombre d'invitations : VIP, élus, places dues aux producteurs, partenaires... Sachez néanmoins, chers spectateurs, que leur nombre est strictement limité, et que ces places sont équitablement réparties afin de toujours vous ménager un accès aux premiers rangs, quel que soit le spectacle.

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

J JAUGE

La capacité d'accueil de la collégiale Saint-Martin peut aller jusqu'à 500 places maximum selon les implantations scéniques et les spectacles accueillis. Elle peut aussi fluctuer en fonction du niveau des réservations.

K KARAOKÉ

Très populaire au Japon, le karaoké ne l'est pas encore lors des *Résonances Saint-Martin* !

L LIVRE D'OR

Il est à votre disposition à l'accueil du site. Chacun des artistes y laissent la trace de leur passage à l'issue du spectacle. Vous pouvez également le faire !

M MÉCÈNES

C'est à eux que les premières éditions des *Résonances Saint-Martin* et vous aussi, chers spectateurs, doivent la garantie d'une programmation exigeante et de qualité ! En remerciement, un nombre de places limitées leurs sont allouées lors de certains spectacles de la saison. C'est ce que l'on appelle les contreparties du mécénat. Sachons leur réserver le meilleur accueil et respecter ce qui est un gage de notre reconnaissance, et non pas la manifestation d'un fait du Prince.

N NUMÉROTATION

Dès leur création en 2010, *Les Résonances Saint-Martin* ont eu à cœur d'être à l'écoute de vos souhaits, chers spectateurs. Mais le placement numéroté reste un outil de billetterie complexe et coûteux à mettre en œuvre pour un site comme le nôtre. Sachez toutefois que cet axe d'amélioration demeure notre prochain enjeu. D'ici là, chers spectateurs, merci encore de votre compréhension. Votre fidélité reste pour nous le meilleur argument pour poursuivre dans cette voie.

O OBJETS

Tout objet encombrant (casques, parapluies, valises ou sacs à dos, ...) doit être obligatoirement déposé à l'accueil ou dans les espaces prévus à cet effet.

P POLITESSE

Elle va de soi... Entre voisins de place, vis-à-vis des artistes, mais aussi à l'égard des équipes qui vous accueillent.

PONCTUALITÉ

Les spectacles démarrent à l'heure. Les portes ouvrent au public 30 mn avant l'horaire. Les retardataires seront dirigés vers les places le plus aisément accessibles, dans le respect du public et des artistes.

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

PHOTOS

Sauf autorisation expresse, il est interdit aux spectateurs de photographier, enregistrer et filmer les spectacles par tout moyen, ce qui constitue un acte de contrefaçon, sous peine de sanctions civiles et pénales prévues par le code de la propriété intellectuelle. L'utilisation d'un téléphone portable ou d'appareil permettant la captation du spectacle pourra entraîner l'exclusion de son utilisateur ou le retrait immédiat de l'appareil, qui sera restitué au contrevenant à la fin du spectacle.

PRESSE

Nos amis journalistes sont toujours les bienvenus. Ce sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de vous, chers spectateurs et il est naturel qu'ils fassent partie de nos quelques invités et qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Q QUALITÉ

L'exigence de qualité reste le fil conducteur des *Résonances Saint-Martin* : qualité de l'accueil du public, qualité de la programmation artistique. Cette exigence de qualité pourra parfois être répercutée à sa juste mesure sur notre politique tarifaire, jusqu'alors toujours attractive. Sachez toutefois que

l'accès du plus grand nombre à la culture demeure notre priorité.

R RAPPEL

On fait revenir les artistes sur scène si l'on a particulièrement apprécié le concert.

RÂLEURS

Une mauvaise habitude bien française... Vous allez vivre l'aventure d'un spectacle en direct, alors, carpe diem ! Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions. Restez philosophes.

S SANITAIRES

Sauf urgence, à prévoir avant le début, à l'entracte, ou après le spectacle.

SCÈNE

Plusieurs configurations scéniques sont proposées dans la collégiale Saint-Martin : au fond du chœur, à la croisée du transept ou à l'entrée de la nef. Chacun des emplacements est étudié sur mesure et validé avec les artistes pour vous garantir la meilleure acoustique et visibilité possibles. La collégiale Saint-Martin demeure néanmoins une église, avec les contraintes inhérentes à un tel monument. C'est ce qui en fait aussi son charme et toute la personnalité des *Résonances Saint-Martin* !

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

T TÉLÉPHONES

C'est comme au cinéma ou au théâtre, merci de les rallumer en sortant.

TRACTS

La diffusion de tracts ou prospectus dans l'enceinte ou aux abords de la collégiale Saint-Martin doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation préalable de la direction du site.

U URGENCE

En cas de nécessité, sortez de la collégiale le plus discrètement possible.

V VIGIPIRATE

En cas d'activation du Plan Vigipirate, nous sommes dans l'obligation d'appliquer un protocole spécifique de

Sécurité à l'entrée du site. Merci chers spectateurs de vous y prêter de bonne grâce !

VOISIN

Quelque soit le motif, merci d'attendre la fin du spectacle pour discuter ou pour lui faire votre déclaration !

W WHOUAH !

Émotion que le spectacle vivant peut parfois susciter.

XY SYSTÈME GÉNÉTIQUE DE DÉTERMINATION DU SEXE

Jusqu'alors rarement utilisés dans les arts !

Z ZAPPER

Uniquement possible devant votre télé.